



**CERCLES  
DES  
NATURALISTES  
DE  
BELGIQUE**

**SIÈGE SOCIAL**

Centre Marie-Victorin  
Rue des Écoles 21  
5670 Vierves-sur-Viroin

# La formation Guide-Nature®

## Se former par le terrain, pour le terrain !

### Table des matières

1. Objectifs	2
1.1. L'éducation permanente	2
1.2. Les objectifs généraux	2
1.2.1. Objectifs naturalistes	2
1.2.2. Objectifs (éco)citoyens	2
1.2.3. Objectifs pédagogiques	3
2. Principes de base et déroulement	3
3. Contenus des modules	5
4. Principes pédagogiques	5
5. Le mémoire et l'excursion guidée	6
6. Prix de la formation	6
7. En attendant	7

Version : avril 2021 (session 2022)

 [www.cercles-naturalistes.be](http://www.cercles-naturalistes.be)

 +32 (0)60 39 98 78

 [gn@cercles-naturalistes.be](mailto:gn@cercles-naturalistes.be)

Les Cercles des Naturalistes de Belgique, société royale, constituent une association sans but lucratif et œuvrent pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement, le développement de l'écocitoyenneté et la promotion d'un tourisme intégré depuis 1957.

Numéro d'entreprise 412.040.360 - RPM Namur, division Dinant  
IBAN BE47 0011 2095 9480





# 1. Objectifs

## 1.1. L'éducation permanente

En tant qu'organisation d'éducation permanente (EP), nous nous engageons à développer chez chaque candidat Guide-Nature (ci-après dénommé CGN) :

- une prise de conscience et une connaissance **critique** des réalités environnementales ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

## 1.2. Les objectifs généraux

Au cours de sa formation, le CGN acquiert le bagage de connaissances et de compétences naturalistes et pédagogiques nécessaires pour sensibiliser le grand public au respect de la nature et de l'environnement. Au terme de sa formation et lors de ses interventions sur le terrain, le CGN sera capable d'atteindre les objectifs généraux ci-dessous :

### 1.2.1. Objectifs naturalistes

1. déterminer les espèces communes dans son environnement proche, spontanément et/ou à l'aide d'outils dédiés ;
2. pour chacune de ces espèces, énoncer des éléments d'anatomie, de physiologie, d'éthologie et d'écologie ;
3. identifier et expliciter les relations d'interdépendance intra- et interspécifiques ;
4. interpréter des comportements, traces et indices de présence animale ;
5. analyser la présence ou l'absence d'un élément botanique ou fongique en fonction du milieu et de son évolution dans le temps ;
6. interpréter un paysage dans ses composantes naturelles et anthropiques ;
7. improviser une explication à partir d'évènements imprévus et exploiter des rencontres inopinées ;
8. identifier les enjeux et les menaces environnementaux dans un milieu donné.

### 1.2.2. Objectifs (éco)citoyens

1. représenter et favoriser un écotourisme responsable ;
2. préserver des sites (semi-)naturels et l'environnement à proximité de chez soi ;
3. développer un sentiment d'appartenance à l'écosystème planétaire ;
4. inviter à réfléchir à notre mode de consommation ;
5. découvrir ses responsabilités dans les processus écologiques, les comprendre et savoir en débattre ;



6. inviter son public à intégrer de nouveaux gestes et de nouvelles habitudes plus respectueuses des ressources naturelles et des êtres vivants ;
7. veiller à avoir un impact minimal sur les milieux traversés ;
8. partager son émerveillement pour la vie et l'univers (de l'infiniment petit à l'infiniment grand) ;
9. partager ses convictions et son engagement pour la cause environnementale ;
10. faire évoluer les comportements dans son entourage immédiat (familles, collègues de travail, amis, divers, etc.) ;
11. défendre une position environnementaliste dans différentes structures officielles, communales, etc. (ex. : enquêtes publiques, conseils communaux, PCDN, etc.) ;
12. administrer les premiers soins efficacement et en toute sécurité ; communiquer les informations pertinentes aux services de secours (objectifs du BEPS).

### 1.2.3. Objectifs pédagogiques

1. adapter ses propos et ses propositions d'activités à divers types de public ;
2. diversifier les approches et les activités lors d'une guidance ;
3. créer du matériel pédagogique et animer des activités pour tout public ;
4. créer un climat favorable à la participation individuelle et à l'écoute mutuelle ;
5. créer un cadre sécurisé et légal pour le public.

## 2. Principes de base et déroulement

La formation s'articule autour de **deux grands axes** : la théorie qui permet l'autonomie sur le terrain et qui est dispensée via une plateforme d'apprentissage (cf."contenu des modules") ; la pratique dispensée sur le terrain car c'est là que la formation prend tout son sens par l'observation, la découverte individuelle et en groupe !

Théorie et pratique se déclinent en une vingtaine de **modules** thématiques d'une durée d'un mois chacun et répartis sur les 3 années de formation. Celles-ci aboutissent au **brevet de Guide-Nature®** reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dès le début de la formation, le CGN est invité à choisir un itinéraire de 3-5 km de long et facilement accessible, qui devient son terrain d'observation privilégié et son terrain d'examen.

Des journées de **travaux pratiques (TPGN)** liées aux modules sont organisées et encadrées par les écopédagogues des CNB. Ces journées se situent habituellement à proximité de l'un des **5 lieux**, choisi par le CGN lors de son inscription.

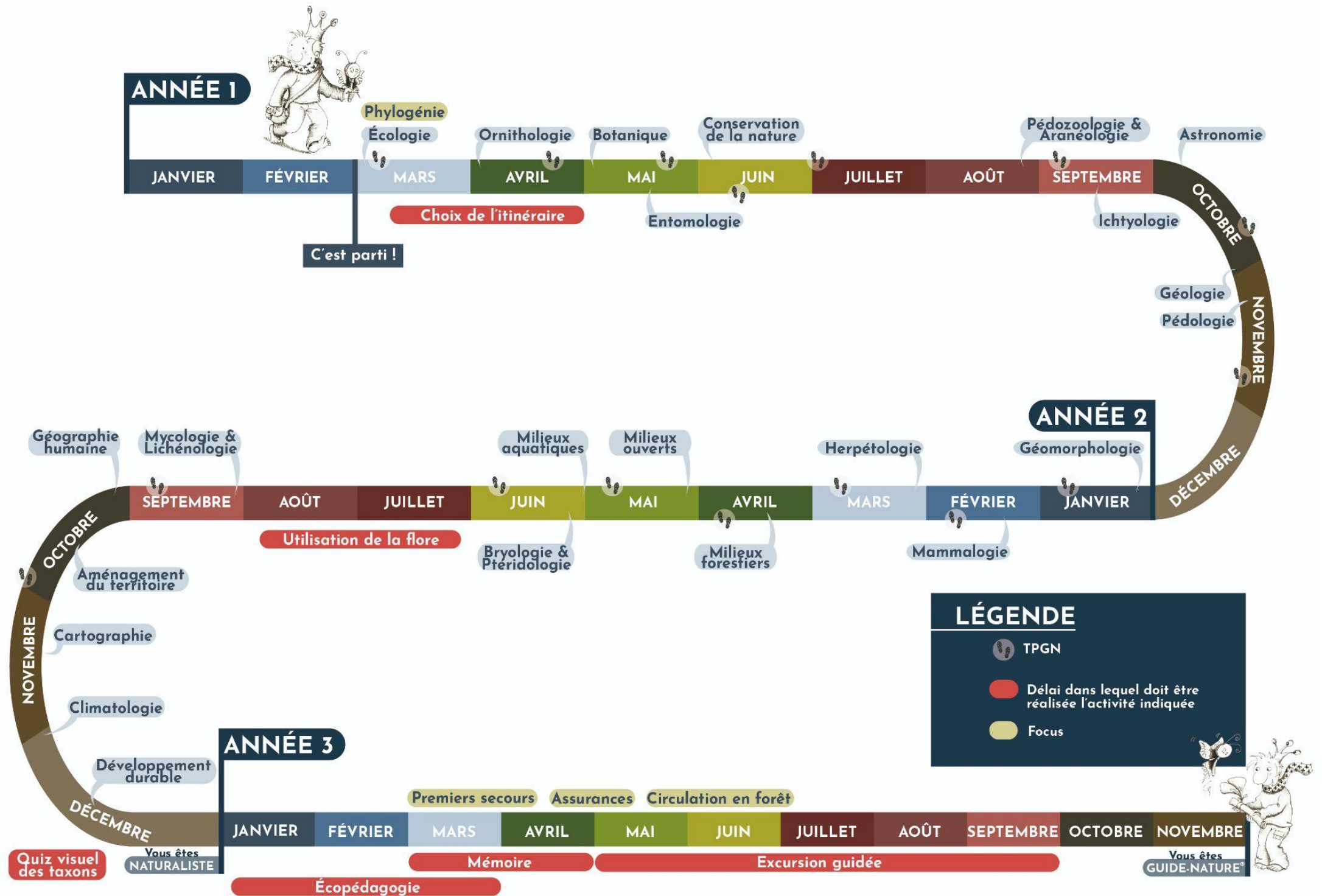


Le jour des TPGN varie en fonction des lieux :

Lieu de formation	Bruxelles	Vierves-sur-Viroin	Floriffoux	Grapfontaine	Bon-Secours	Soignies
Jour des TPGN	Samedi (parfois dimanche)	Samedi (parfois dimanche)	Mardi	Jeudi	Samedi (parfois dimanche)	Jeudi
Capacité	60 places (4 groupes)	30 places (2 groupes)	30 places (2 groupes)	30 places (2 groupes)	30 places (2 groupes)	30 places (2 groupes)

En moyenne, le temps nécessaire afin d'acquérir les objectifs énoncés pour chaque module et pour participer aux TPGN sera de 3 à 6 heures d'investissement personnel par semaine. Les activités et les supports donnés permettront aux plus « gourmands » de s'investir sur plus de temps.

Le calendrier de la formation (le « serpent »), présenté ci-après, résume mieux que de longs discours les différentes étapes du parcours (version 2021, susceptible de légères modifications).







### 3. Contenu des modules

Chaque matière naturaliste est développée dans un module de formation durant 1 mois. Ceux-ci sont globalement structurés comme suit :

- une liste comprenant les **objectifs** spécifiques au module et les moyens de les atteindre ;
- un **syllabus** et ses annexes qui constituent un bagage de connaissances rigoureuses, scientifiques et actualisées, directement utilisables sur le terrain pour sensibiliser et informer le grand public ;
- des **activités** et des lectures complémentaires qui permettent d'acquérir des connaissances et une méthode d'observation du terrain et/ou qui vous invitent à échanger au sein d'un réseau d'apprenants, de façon conviviale ;
- une **journée de travaux pratiques** (TPGN) composée d'activités qui présentent différentes méthodes pour guider et animer un groupe sur le terrain, et qui permettent de mettre en pratique la connaissance du syllabus ;
- une **auto-évaluation** prolongeant votre formation et permettant de préparer l'évaluation certificative ;
- une **évaluation certificative** permettant de valider vos acquis.

### 4. Principes pédagogiques

**Le CGN est le principal acteur de sa formation, en autonomie et en interactions avec ses pairs et avec les formateurs.**

Le CGN est invité à co-construire son bagage de connaissances et compétences en interactions avec ses pairs et avec les différents formateurs, lors d'activités pour la plupart sur le terrain : observations et expériences alternent avec apports de concepts et informations naturalistes.

Pour ce faire, le formateur propose différentes approches qui privilégient l'expérience sur le terrain, permettent de concrétiser les concepts des différentes matières et donnent au CGN l'occasion de vivre ce qu'il pourra lui-même faire vivre en tant que GN certifié.

Le carnet de terrain est encouragé, encadré et exploité pour entraîner le CGN à :

- l'observation participante (je fais partie de la nature et à cet instant, dans ce lieu, je suis un élément de l'environnement) ;
- l'observation rigoureuse, au travers de notes détaillées, des schémas, des dessins ;
- la description éthologique en termes de comportements observables, bien distinguée de la formulation d'hypothèses et d'impressions ;
- la démarche inductive : le CGN émet des hypothèses d'identification/d'interprétation, vérifie ses hypothèses via les ressources disponibles, les confronte à celles de ses pairs via le forum et le recours à l'expertise des formateurs.



## 5. Le mémoire et l'excursion guidée

En plus d'une moyenne globale de 70 % aux évaluations certificatives, le CGN devra présenter un mémoire et une excursion guidée, lors de la troisième et dernière année.

Le **mémoire** consiste à rassembler de manière cohérente et objectivée, les contenus, les méthodologies des apprentissages, les visuels didactiques qui interviendront dans l'excursion guidée d'une demi-journée à destination d'un public familial. Il consiste à démontrer l'aptitude du CGN à préparer une excursion naturaliste.

L'**excursion guidée** est le reflet du mémoire et consiste en une demi-journée, en compagnie d'un public multigénérationnel et d'un examinateur. Elle permet au CGN de démontrer ses compétences.

## 6. Prix de la formation

**Le coût de la formation est de 700 €.** Ce prix comprend:

- l'encadrement pédagogique et scientifique durant les trois années de formation ;
- l'encadrement durant une quinzaine de travaux pratiques (TPGN) sur le terrain en présence d'un écopédagogue, pour un groupe de 15 personnes maximum ;
- le matériel de base distribué en début de formation (carnet, loupe 10x, glossaire botanique, clé des hexapodes) ;
- l'accès et le support technique à la plateforme d'apprentissage (Moodle) pendant 3 ans ;
- les syllabus imprimables par vos soins ;
- les modules présentés sous forme d'activités à réaliser en toute autonomie et en interactions avec les pairs ;
- les ressources complémentaires aux activités : articles scientifiques, vidéos réalisées par les écopédagogues, etc. ;
- une formation en écopédagogie de deux jours ;
- un dispositif de formation tout entier axé sur « comment préparer une journée de découverte nature pour un public familial et la guider sur le terrain ? » ;
- la cotisation à l'asbl CNB, comprenant entre autres :
  - l'abonnement à la revue trimestrielle, l'Érable, pour 3 ans ;
  - des réductions au Comptoir Nature des CNB ;
  - les assurances dans le cadre des activités des CNB déclarées à temps ;
- la gestion administrative liée au parcours de formation, la location de salles.



CERCLES  
DES  
NATURALISTES  
DE  
BELGIQUE

SIÈGE SOCIAL

Centre Marie-Victorin  
Rue des Écoles 21  
5670 Vierves-sur-Viroin

## 7. En attendant ...

Si vous vous posez des questions, prenez connaissance de la foire aux questions (FAQ) [disponible ici](#). En janvier-février, nous vous inviterons à participer à l'une de nos séances de visioconférence où vous pourrez échanger avec l'équipe de coordination.

Nous vous invitons également à participer à nos activités, [consultables ici](#) !

La formation Guide-Nature est reconnue dans le cadre du congé-éducation payé. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

**Envie de vous inscrire ?** Prenez contact avec Mme Blanche Gérard afin d'obtenir les modalités de paiement et d'inscription : [blanche.gerard@cercles-naturalistes.be](mailto:blanche.gerard@cercles-naturalistes.be). Les inscriptions suivent l'ordre chronologique d'arrivée des demandes, avec un maximum de 210 pour la session 2022. Votre inscription sera valide dès l'acceptation du contrat de formation, des conditions générales d'utilisation de la plateforme, le règlement général sur la protection des données et le paiement de la formation.

## À bientôt !

[L'équipe des éco-pédagogues](#)

 [www.cercles-naturalistes.be](http://www.cercles-naturalistes.be)

 +32 (0)60 39 98 78

 [gn@cercles-naturalistes.be](mailto:gn@cercles-naturalistes.be)

Les Cercles des Naturalistes de Belgique, société royale, constituent une association sans but lucratif et œuvrent pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement, le développement de l'écocitoyenneté et la promotion d'un tourisme intégré depuis 1957.

Numéro d'entreprise 412.040.360 - RPM Namur, division Dinant  
IBAN BE47 0011 2095 9480

